

# 2021-2022

*rapport annuel*



Centre  
de services scolaire  
des Rives-du-Saguenay

Québec



# MESSAGE

## de la présidence

L'année 2021-2022, malgré d'importants épisodes marqués par la pandémie, nous aura permis d'entrevoir la lumière au bout du tunnel. Cet événement hors du commun a démontré que toute l'équipe du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, de concert avec les parents, les élèves et les partenaires, est en mesure de se retrouver les manches et de remplir sa mission éducative auprès des élèves jeunes et adultes. Je salue leur persévérance pour l'atteinte de cet objectif que nous avons tous en commun.

La réussite éducative de notre clientèle est un défi auquel les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay sont fiers de contribuer. L'organisation a su proposer plusieurs projets pour sortir des sentiers battus et faire les choses autrement.


Au cours de la dernière année, d'importants projets d'améliorations d'infrastructures ont été entrepris, toujours dans l'optique d'offrir des milieux stimulants et propices à l'apprentissage. Des investissements majeurs ont été autorisés pour stimuler la réussite éducative des élèves et pour s'assurer que leurs besoins soient comblés.

Nos écoles et centres innovent constamment pour favoriser le bien-être à l'école et la persévérance scolaire. Les défis sont nombreux, mais il est inspirant de constater que nous avançons tous dans la même direction et que nous sommes définitivement tournés vers l'avenir.



**Alexandre Lavoie**  
Président du conseil d'administration





**NOS ÉCOLES ET CENTRES**  
*innovent*  
*constamment*  
**POUR FAVORISER LE**  
**BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE ET LA**  
**PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE.**



# MESSAGE

## de la direction générale

Je tiens d'abord à remercier l'ensemble du personnel du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay pour leur rôle déterminant et leur dévouement au quotidien pour assurer la réussite de nos jeunes.

Aujourd'hui, nous constatons les résultats de la vision que nous nous sommes donnés comme organisation il y a quelques années. Cette vision demeure plus pertinente que jamais.

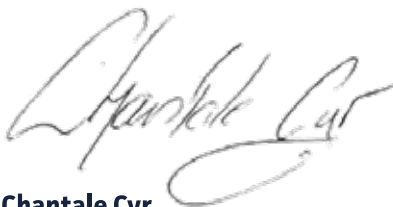
« Nous deviendrons une organisation ouverte sur sa communauté, favorisant l'inclusion, qui collabore afin de développer le plein potentiel de tous les élèves, jeunes et adultes, pour qu'ils deviennent des citoyens épanouis, engagés et respectueux dans la société de demain. »

Notre centre de services scolaire s'est mobilisé afin de développer des projets qui prennent racine au cœur de l'ensemble des communautés. Cela favorise une large participation collective à notre mission éducative.

Nous sommes des leaders en matière d'inclusion afin de donner les mêmes chances à l'ensemble de nos élèves. Le projet-pilote en autochtonisation en est un bel exemple.

Le développement du plein potentiel de notre belle jeunesse est au cœur de toutes nos décisions et nos actions. Nous nous donnons véritablement le moyen de nos ambitions afin de nous dépasser et de former les citoyens de demain.

L'année 2021 marque la fin de notre Plan d'engagement vers la réussite. Nous serons à même de constater le chemin parcouru. Être le leader en éducation nécessite une mobilisation de l'ensemble de l'équipe. Et tous ensemble, nous irons plus loin.



**Chantale Cyr**  
Directrice générale





*développer le  
plein potentiel*  
**DE TOUS LES ÉLÈVES, JEUNES ET  
ADULTES, POUR QU'ILS  
DEVIENNENT DES CITOYENS  
ÉPANOUIS, ENGAGÉS ET  
RESPECTUEUX DANS LA  
SOCIÉTÉ DE DEMAIN.**



# TABIE DES *matières*

## *présentation du centre de services scolaire*

- ⑥ Le centre de services scolaire en bref
- ⑦ Le territoire et les établissements
- ⑧ Faits saillants qui ont marqué l'année
- ⑩ Services éducatifs et autres

## *gouvernance du centre de services scolaire*

- Conseil d'administration ⑪
- Autres comités de gouvernance ⑬
- Code d'éthique et de déontologie ⑭
- Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics ⑮

## *résultats*

- ⑯ Plan d'engagement vers la réussite
- ⑰ Lutte contre l'intimidation et la violence
- ⑲ Procédure d'examen des plaintes

## *utilisation des ressources*

- Répartition des revenus du centre de services scolaire ⑳
- Ressources financières ㉑
- Gestion et contrôle des effectifs ㉒
- Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus ㉓
- Ressources matérielles et technologiques ㉔

## *annexes du rapport annuel*

- ㉕ Rapport du protecteur de l'élève
- ㉖ Liste des membres du comité de parents du CSSRD



# PRÉSENTATION

## du centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay

### LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN BREF

#### écoles primaires

**ANDRÉ-GAGNON**

Préscolaire 5 ans à 6<sup>e</sup> année  
Classes adaptées | Montessori

**ANTOINE-DE SAINT-EXUPÉRY**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année

**AU MILLÉNAIRE**

Préscolaire 5 ans à 6<sup>e</sup> année

**DE LA PULPERIE**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année  
Classes adaptées

**DES JOLIS-PRÉS**

3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année

**DES QUATRE-VENTS**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année  
Projet Petapan

**DU VALLON**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année

**FÉLIX-ANTOINE-SAVARD**

Préscolaire 5 ans à 6<sup>e</sup> année  
Classes adaptées  
Anglais intensif démocratisé

**JEAN-FORTIN**

Préscolaire 4 ans à 2<sup>e</sup> année

**L'HORIZON**

Préscolaire 5 ans à 6<sup>e</sup> année  
Classes adaptées  
Anglais intensif démocratisé

**LA SOURCE**

3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année

**LE ROSEAU**

Préscolaire 5 ans à 6<sup>e</sup> année  
Classes adaptées

**MARIE-MÉDIATRICE**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année

**MÉDÉRIC-GRAVEL**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année

**MONT-VALIN**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année

**NOTRE-DAME**

Préscolaire 4 ans à 3<sup>e</sup> année

**NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année

**SAINT-ANTOINE**

3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année

**SAINTE-BERNADETTE**

Préscolaire 5 ans à 6<sup>e</sup> année  
Anglais intensif démocratisé

**SAINTE-CLAIRE**

Préscolaire 5 ans à 6<sup>e</sup> année  
Anglais intensif

**SAINTE-ROSE**

1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année

**SAINTE-THÉRÈSE**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année

**SAINT-COEUR-DE-MARIE**

Préscolaire 4 ans à 2<sup>e</sup> année

**SAINT-DAVID**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année

**SAINT-DENIS**

3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année

**SAINT-FÉLIX**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année

**SAINT-GABRIEL**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année

**SAINT-ISIDORE**

Préscolaire 5 ans à 2<sup>e</sup> année

**SAINT-JOSEPH**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année  
Anglais intensif démocratisé

**VANIER**

Préscolaire 5 ans à 6<sup>e</sup> année

**PRIMAIRE ET  
SECONDAIRE****FRÉCHETTE**

Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année  
1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire |  
Adaptation scolaire

#### écoles secondaires

**CHARLES-GRAVEL**

1<sup>ère</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire  
Programme d'Éducation Internationale (PEI)  
Classes adaptées | Pré-DEP

**DE L'ODYSSÉE/LAFONTAINE ET DOMINIQUE-RACINE**

5<sup>e</sup> année à 5<sup>e</sup> secondaire  
Sport-Arts-Études et Concentrations sportives et artistiques  
Anglais intensif | Profil Excellence  
Classes adaptées | Pré-DEP | Métier-études

**DES GRANDES-MARÉES**

1<sup>ère</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire  
Citoyenneté responsable  
Classes adaptées | Pré-DEP

#### centre de formation générale des adultes des Rives-du-Saguenay

Formation générale des adultes  
Formation à distance | Francisation  
Intégration sociale | Programme OVNI  
Programme Arts : Médium d'Éducation (AME)  
Intégration socioprofessionnelle

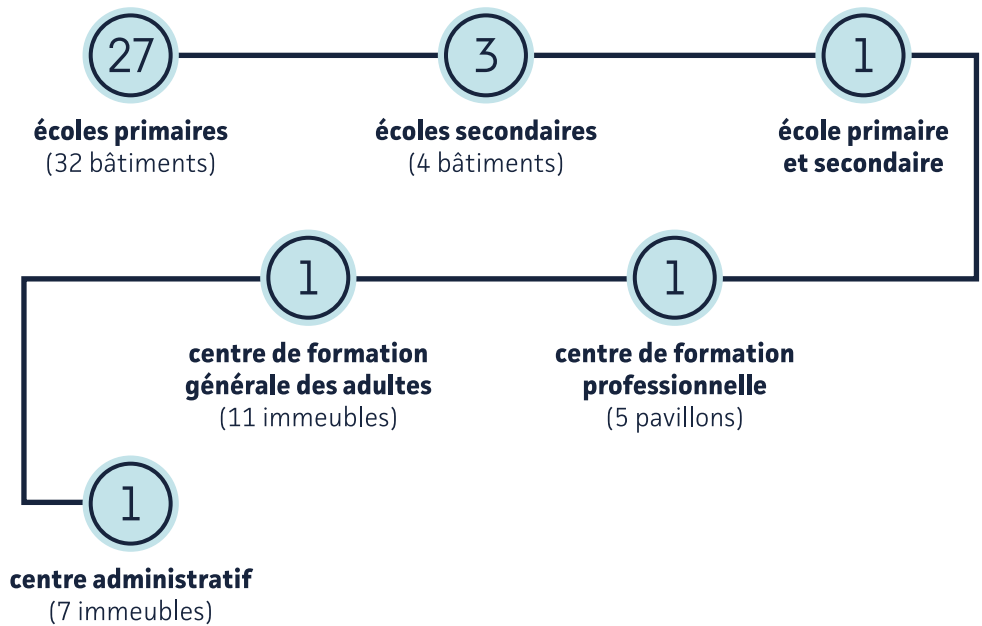
#### centre de formation professionnelle du Grand-Fjord

Formation professionnelle  
et formation à distance

# LE TERRITOIRE *et les établissements*

du centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay

Notre territoire couvre 9 des 13 municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay, soit Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Saint-Félix-d'Otis, Ferland-et-Boilleau, Saint-Honoré, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord. Il est étalé sur 212 km linéaires et comprend également les arrondissements de Chicoutimi et de La Baie de la Ville Saguenay.





# FAITS SAILLANTS

## qui ont marqué l'année

Au Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, les nombreuses reconnaissances reçues par les élèves et les membres du personnel sont garants de la qualité des services éducatifs dispensés.

- Médaille de l'Assemblée nationale;
- Prix OIQ - Projet innovant : Rénovation majeure de l'école Du Vallon;
- Défi Géni inventif, plusieurs prix régionaux;
- **La Dictée P.G.L, lauréat régional;**
- OSEntreprendre, lauréat régionaux;
- Grande récompense du Grand Défi Pierre Lavoie;
- Exposciences pancanadienne;
- Bourses d'athlètes d'excellence;

et bien d'autres reconnaissances régionales, locales pour des projets tous plus impressionnants les uns que les autres!



Le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay est porteur d'un projet pilote visant l'autochtonisation d'un centre de services sur une période de trois (3) ans. Nous travaillons en collaboration avec un comité consultatif, composé de partenaires autochtones provenant du secteur de l'éducation. Tous ensemble, nous souhaitons mettre en place des pratiques sécurisantes pour que les familles, les élèves et les étudiants des Premières Nations se sentent fiers de leur identité culturelle, mais aussi pour que le personnel soit informé et prêt à offrir un accueil culturellement sécurisant dans ces établissements.

Le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay a développé un modèle innovant et unique dans le domaine de l'**agroalimentaire** en milieu scolaire. « L'éducation alimentaire durable » est une approche systémique, qui tient compte du système alimentaire. Rapidement, cette offre s'est implantée dans plus de 14 milieux, que ce soit par des écoles à vocation particulière, des écoles avec installation comme des cuisines laboratoires ou des projets sporadiques d'ateliers culinaires ou d'horticulture.

Ce modèle a permis notamment de :

- Développer une structure de leadership en alimentation durable ;
- Dresser l'inventaire des initiatives et des ressources ;
- Offrir le soutien et de la main-d'oeuvre aux équipes-écoles ;
- Nourrir et éduquer sur les saines habitudes alimentaires ;
- Promouvoir et développer une vision d'éducation alimentaire durable à long terme.

Notre établissement se mobilise pour améliorer la persévérance scolaire de ses élèves en implantant une **culture de données**. L'organisation a donc élargi son spectre de données en se dotant de solutions analytiques intégrées pour la construction de modèles prédictifs. Le but est de mettre en place des stratégies qui encouragent la persévérance scolaire et favorisent la réussite éducative en utilisant les données pertinentes et en mettant en place des actions préventives qui répondent aux besoins spécifiques des élèves. Cette culture de données, en contexte éducatif, constitue l'ensemble des informations dont dispose le centre de services quant à la réussite des élèves, les performances et les attitudes.

**AGROALIMENTAIRE**  
*en milieu scolaire*



**MÉDAILLE**  
*de l'Assemblée nationale*





# SERVICES

## éducatifs et autres

Par le déploiement de services éducatifs de qualité et les meilleures pratiques éducatives, nous visons à favoriser la réussite et l'atteinte du plein potentiel de tous les élèves. Nous adaptons nos services aux besoins de la clientèle, dans le respect des encadrements légaux et dans une perspective d'éducation inclusive.

Ayant pour objectif le développement intégral de nos élèves, nous avons notamment accompagné nos équipes dans l'implantation du nouveau programme-cycle de l'éducation préscolaire. Pendant l'ensemble du parcours scolaire de nos élèves (préscolaire, primaire et secondaire) et grâce à nos services complémentaires, nous favorisons des interventions précoces et préventives en appliquant le modèle de réponse à l'intervention. Nos milieux sont reconnus par leurs cultures de collaboration ce qui nous amène à développer des pratiques pédagogiques probantes, innovantes et inclusives. Nous assurons l'accompagnement de nos équipes dans l'implantation et le déploiement des programmes de formation et des contenus obligatoires, notamment en ce qui concerne l'orientation personnelle et professionnelle.

Nos services d'enseignement et nos services complémentaires favorisent le développement de milieux de vie sains, sécuritaires et stimulants. Nous avons une préoccupation pour le bien-être à l'école, les saines habitudes de vie et les enjeux de persévérance scolaire. Des pratiques novatrices se déploient dans nos milieux, comme l'enseignement des apprentissages socioaffectifs, la pédagogie entrepreneuriale, le leadership alimentaire durable, la pédagogie numérique, la pédagogie en aménagement flexible, la psychomotricité, etc. Nous nous assurons que les conditions propices aux apprentissages sont présentes dans nos milieux et que nos élèves se sentent en sécurité. Nos services visent aussi à aider et soutenir les élèves dans les difficultés rencontrées dans leur parcours scolaire.

Selon les besoins de nos élèves, nous mettons en place des services particuliers (enseignement à domicile, enseignement en milieu hospitalier). Dans les dernières années, nous avons revu l'ensemble de notre organisation de services pour les élèves issus de l'immigration afin d'offrir des services d'accueil et de soutien l'apprentissage de la langue française. Comme cette clientèle a augmenté sur notre territoire et comme nous visons l'éducation inclusive, nous assurons le déploiement du programme d'Intégration linguistique, scolaire et sociale selon le portrait de chacune de nos écoles.

Enfin, à la section 3.1.1, l'analyse de l'atteinte des cibles fixées pour les objectifs de notre PEVR, rendre compte de façon encore plus détaillée des actions et des initiatives mises en place pour assurer la qualité de nos services éducatifs.



# GOUVERNANCE

## du centre de services scolaire

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*représentant les parents*



**M. ALEXANDRE LAVOIE**  
Président,  
District scolaire 2



**M. JEAN SIMARD-FORTIN**  
Vice-président,  
District scolaire 5



**M. STEVE  
DICKEY BESSETTE**  
District scolaire 1



**M. ÉRIC BILODEAU**  
District scolaire 3



**MME CHRISTINE DORÉ**  
District scolaire 4

*représentant le personnel*



**M. PASCAL MARTEL**  
Personnel d'encadrement



**MME MARIE-JOSÉE VILLENEUVE**  
Direction d'établissement



**M. PIERRE-LUC DUFOUR**  
Personnel professionnel

**POSTES À COMBLER** | Personnel enseignant | Personnel de soutien

*représentant la communauté*



**MME JEANNE  
BLACKBURN-MURRAY**  
Membre jeunesse  
18 à 35 ans



**M. JEAN-CHARLES FORTIN**  
Issu du milieu communautaire,  
sportif ou culturel



**M. CHRISTIAN FILLION**  
Issu du milieu municipal,  
de la santé, des services  
sociaux ou des affaires



**MME GENEVIÈVE  
BLUTEAU-D'ER**  
Expertise en matière financière  
ou comptable ou en gestion des  
ressources financières



**MME KATHIA NADEAU**  
Expertise en matière de  
gouvernance, d'éthique, de  
gestion de risques ou de  
gestion des ressources  
humaines

## **CALENDRIER DES SÉANCES**

### *du conseil d'administration*

31 août 2021  
26 octobre 2021 (extraordinaire)  
14 décembre 2021  
3 février 2022 (extraordinaire)  
15 février 2022  
22 mars 2022 (extraordinaire)  
29 mars 2022 (extraordinaire)  
26 avril 2022  
24 mai 2022 (extraordinaire)  
31 mai 2022 (extraordinaire)  
28 juin 2022

## **DÉCISIONS**

### *du conseil d'administration*

Au cours de l'année 2021-2022, les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay ont participé à 4 séances ordinaires et à 6 séances extraordinaires. Les décisions les plus marquantes sont en lien avec l'adoption de plusieurs résolutions afin d'octroyer différents contrats relatifs à des ajouts d'espace dans certaines écoles, aux rénovations et à l'acquisition de matériel technologique. Ils ont également adopté de nouveaux règlements et politiques et certains amendements à ceux existants.





# AUTRES COMITÉS *de gouvernance*

Comme le stipule la Loi sur l’instruction publique art.193.1, le conseil d’administration du centre de services scolaire doit instituer les trois comités suivants.

## *liste des comités*

### **DU CONSEIL D’ADMINISTRATION ET DE LEURS MEMBRES**

#### **COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D’ÉTHIQUE**

M. Alexandre Lavoie  
M. Pierre-Luc Dufour  
Mme. Kathia Nadeau  
M. Jean-Charles Fortin  
Mme. Marie-Josée Villeneuve

#### **COMITÉ DE VÉRIFICATION**

M. François Langevin  
Mme. Christine Doré  
Mme. Lana Boulianne  
M. Steve Dickey-Bessette  
M. Jean Simard-Fortin

#### **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

M. Christian Fillion  
M. Éric Bilodeau  
Mme. Stéphanie Girard  
M. Pascal Martel  
Mme. Jeanne Blackburn-Murray



## *liste des comités*

### **DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET DE LEURS MEMBRES**

#### **COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION**

L’ensemble des gestionnaires de centre de services scolaire

#### **COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT**

M. Martin Lapierre  
Mme. Annie Girard  
M. Jean-François Proulx  
Mme. Émilie Vincent-Vallière  
M. Jean-Luc Roberge  
M. Pascal Martel  
M. Christian Fillion  
Mme. Isabelle Boivin

#### **COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D’ADAPTATION OU D’APPRENTISSAGE**

Mme. Isabelle Blanchette  
Mme. Marie-Claude Bouchard  
Mme. Audrey Charbonneau  
Mme. Mélissa Charron  
M. Claude Dion  
Mme. Cécile Gauthier  
Mme. Elise Harvey  
Mme. Julie Langevin

Mme. Mélanie Lessard  
Mme. Annie Marineau  
Mme. Karine Minier  
Mme. Sophie Rousseau-Tremblay  
Mme. Audrey Simard  
Mme. Cynthia St-Hilaire  
Mme. Priscilla Tremblay  
Mme. Annie Wells-Campagna

#### **COMITÉ DE PARENTS**

(ou comité régional de parents et comité central de parents, le cas échéant)

Liste des membres en annexe





# CODE D'ÉTHIQUE *et de déontologie*

Le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone est entré en vigueur le 10 mars 2022.

Aucun manquement n'a été constaté au cours de l'année par le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie. Aucune sanction n'a été imposée ainsi qu'aucun mandat des membres du conseil d'administration du CSS a été révoqué au cours de l'année.



## **MANQUEMENTS AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE** *du conseil d'administration*

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 175.1 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE, le rapport annuel doit faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des membres du conseil déchus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

**En 2020-2021, aucune plainte n'a été formulée en vertu du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.**



# DIVULGATION

## *d'actes répréhensibles*

### à l'égard d'organismes publics

Afin d'encadrer et de faciliter l'exercice des deux recours prévus par la Loi, le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay a adopté la Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles.

**Tout membre du personnel du Centre de services scolaire** et de ses établissements peut s'adresser, de façon confidentielle, au secrétaire général et personne responsable du suivi des divulgations, en utilisant l'un des modes de communication proposés sur le site Internet du CSS.

Les personnes qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay et de ses établissements et qui souhaitent effectuer une divulgation relativement à un acte répréhensible commis ou sur le point de l'être à l'égard du CSS doivent s'adresser directement au Protecteur du citoyen.

#### REDDITION DE COMPTES DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION

### *d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*

Pour l'année 2021-2022, aucune divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay n'a été reçue par la personne responsable.

# RÉSULTATS 2021-2022

## *Plan d'engagement vers la réussite*

Il y a maintenant quatre ans, une vaste démarche de consultation a mené à l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay.

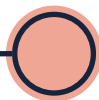
Divisé en trois enjeux majeurs, notre PEVR compte un total de douze objectifs orientés vers la réussite éducative de tous les élèves de notre organisation, jeunes et adultes.

**LES PAGES SUIVANTES  
DÉTAILLENT CES ENJEUX,  
ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET  
INDICATEURS ET FONT ÉTAT  
DES RÉSULTATS ATTEINTS  
POUR CHACUN AU COURS DE  
L'ANNÉE 2021-2022.**



# ENJEUX 1

## l'atteinte du plein potentiel de tous les élèves



### ORIENTATION 1

adapter nos interventions pour répondre aux besoins de tous les élèves

1.1

**Bonifier ou mettre en place des actions préventives pour soutenir l'apprentissage**

#### CIBLES

Réduire à 30 % les écarts entre les élèves HDAA et ordinaires

#### INDICATEURS

Taux de sorties avec diplôme ou qualification

après 7 ans des élèves HDAA

après 7 ans des élèves ordinaires

**ÉCART**

VALEURS DE DÉPART

2019

2020

2021

2022

53,3

57,5

60,4

56,5

58,5

88,7

84,6

88,6

93,0

87,5

35,4

27,1

28,2

36,5

29,0

1.2

**Maintenir la proportion d'élèves entrant à 13 ans au secondaire**

Maintenir à moins de 6% notre taux d'élèves qui entrent au secondaire à 13 ans

Taux d'élèves entrant à 13 ans au secondaire

5,1

5,7

5,8

6,3

3,8



### ORIENTATION 2

augmenter la proportion d'élèves obtenant un diplôme ou une qualification

2.1

**Augmenter le nombre d'élèves obtenant un diplôme ou une qualification avant l'âge de 20 ans**

#### CIBLES

Augmenter à 84 % le taux de diplomation et de qualification

#### INDICATEURS

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans

VALEURS DE DÉPART

2019

2020

2021

2022

81

79

80,3

84,2

80,2

2.2

**Augmenter la compétence de nos élèves en littératie**

Augmenter la moyenne des taux de réussite des élèves aux épreuves en écriture à 85 %

Taux de réussite à l'épreuve ministérielle

de la 4<sup>e</sup> année du primaire (écriture)

de la 2<sup>e</sup> année du secondaire (écriture)

de la 5<sup>e</sup> année du secondaire (écriture)

**MOYENNE**

86,8

86,57

N/A

N/A

83,6

85,71

79,72

N/A

N/A

76,6

77

70,9

N/A

N/A

58,1

83,2

79,1

N/A

N/A

72,8

Augmenter la moyenne des taux de réussite des élèves aux épreuves en écriture à 80 %

Taux de réussite à l'épreuve ministérielle

de la 4<sup>e</sup> année du primaire (écriture)

de la 2<sup>e</sup> année du secondaire (écriture)

de la 5<sup>e</sup> année du secondaire (écriture)

**MOYENNE**

77,1

77,4

N/A

N/A

82,3

82,83

79,16

N/A

N/A

71,5

67,19

71,73

N/A

N/A

72,78

75,7

76,1

N/A

N/A

75,5

Augmenter à 40 % le taux de participation à des capsules pédagogiques en français

Nombre d'élèves qui participent aux capsules pédagogiques en français à la formation générale des adultes

N/A

28%

43%

25%

32%

Augmenter à 40 % le taux de participation à des capsules pédagogiques en français

Nombre d'élèves qui participent aux capsules pédagogiques en français à la formation générale des adultes

42,8%

42,2%

N/A

32,8%

31%



SUITE

## ORIENTATION 2

augmenter la proportion d'élèves obtenant un diplôme ou une qualification

2.3

**Augmenter la compétence de nos élèves en numératie**

### CIBLES

Augmenter à 75 % la moyenne des taux de réussite des élèves aux épreuves ministérielles

### INDICATEURS

Taux de réussite à l'épreuve ministérielle (compétence raisonner)

|  | VALEURS DE DÉPART | 2019        | 2020       | 2021       | 2022        |
|--|-------------------|-------------|------------|------------|-------------|
| 6 <sup>e</sup> année du primaire       | 73,6              | 64,63       | N/A        | N/A        | 75,4        |
| 4 <sup>e</sup> année du secondaire CST | 74,7              | 67,5        | N/A        | N/A        | 71,4        |
| 4 <sup>e</sup> année du secondaire TS  | 56,1              | 60          | N/A        | N/A        | 92,3        |
| 4 <sup>e</sup> année du secondaire SN  | 76                | 90          | N/A        | N/A        | 88,5        |
| <b>MOYENNE</b>                         | <b>70,1</b>       | <b>70,5</b> | <b>N/A</b> | <b>N/A</b> | <b>81,9</b> |

2.4

**Augmenter le nombre d'élèves obtenant un diplôme en formation professionnelle**

Augmenter à 61 % le taux de diplomation en formation professionnelle

Taux d'élèves obtenant un diplôme en formation professionnelle

|  | VALEURS DE DÉPART | 2019  | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|-------------------|-------|------|------|------|
| Taux d'élèves obtenant un diplôme en formation professionnelle | 51                | 62,69 | N/A  | 66   | 66   |

## EN JEUX 2

un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

## ORIENTATION 3

offrir aux élèves un milieu de vie sain, sécuritaire et stimulant

3.1

**Faire bouger les élèves d'âge primaire 60 minutes par jour**

### CIBLES

70 % de nos élèves auront l'opportunité de bouger 60 minutes par jour

### INDICATEURS

Taux d'élèves d'âge primaire ayant l'opportunité de bouger 60 minutes par jour

|  | VALEURS DE DÉPART | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|-------------------|------|------|------|------|
| Taux d'élèves d'âge primaire ayant l'opportunité de bouger 60 minutes par jour | 60                | 74   | N/A  | 96   | 94   |

3.2

**Agir avec éthique et bienveillance**

Augmenter à 90 % la moyenne des taux de nos élèves qui se sentent toujours ou souvent en sécurité à l'école

Taux d'élèves du primaire ayant toujours/souvent un sentiment de sécurité

Taux d'élèves du secondaire ayant toujours/souvent un sentiment de sécurité

|   | VALEURS DE DÉPART | 2019        | 2020       | 2021      | 2022       |
|---|-------------------|-------------|------------|-----------|------------|
| Taux d'élèves du primaire ayant toujours/souvent un sentiment de sécurité   | 83,7              | 88,4        | N/A        | 89        | N/A        |
| Taux d'élèves du secondaire ayant toujours/souvent un sentiment de sécurité | 86                | 92,1        | N/A        | 92        | N/A        |
| <b>MOYENNE</b>  | <b>84,9</b>       | <b>90,3</b> | <b>N/A</b> | <b>91</b> | <b>N/A</b> |

3.3

**Faire en sorte que les bâtiments soient dans un état satisfaisant**

65 % de notre parc immobilier sera dans un état satisfaisant

Pourcentage des établissements dans un état satisfaisant

|  | VALEURS DE DÉPART | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|-------------------|------|------|------|------|
| Pourcentage des établissements dans un état satisfaisant | 46                | 21   | 23   | 23   | 75   |

#### ORIENTATION 4

*favoriser la collaboration entre les différents membres du personnel afin de mettre à profit notre expertise, nos compétences et nos ressources*

4.1

**Mettre en place une organisation des services qui favorise l'inclusion de tous les élèves**

##### CIBLES

Augmenter à 65 % le nombre d'élèves HDAA au secondaire intégrés en classe ordinaire

##### INDICATEURS

Taux d'élèves HDAA au secondaire intégrés en classe ordinaire

| VALEURS DE DÉPART | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------|------|------|------|------|
| 56,9              | 57,6 | 60,3 | 76,4 | 77   |

4.2

**Favoriser l'application de pratiques d'enseignement et d'évaluation reconnues**

Augmenter à 25 % le taux des écoles et des centres se situant au moins au niveau de développement

Pourcentage des écoles et des centres ayant au moins atteint le stade de développement selon l'évaluation de la situation du livre Apprendre par l'action

|     |       |      |      |      |
|-----|-------|------|------|------|
| N/A | 12,12 | 27,3 | 45,5 | 45,5 |
|-----|-------|------|------|------|

## ENJEUX 3

*des acteurs et des partenaires mobilisés pour la réussite*

#### ORIENTATION 5

*favoriser la collaboration entre le milieu scolaire et les parents*

5.1

**Bonifier et diversifier les moyens de communiquer positivement avec les parents**

##### CIBLES

Augmenter de 2 % le taux de satisfaction des parents envers les moyens de communication utilisés

##### INDICATEURS

Taux de satisfaction des parents envers les moyens de communication

utilisés pour le rendement scolaire

utilisés pour le comportement

| VALEURS DE DÉPART | 2019        | 2020        | 2021        | 2022        |
|-------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| N/A               | 86,8        | 91,7        | 86,6        | 84          |
| N/A               | 85,5        | 91,3        | 87,55       | 80,6        |
| <b>MOYENNE</b>    | <b>86,7</b> | <b>91,5</b> | <b>87,1</b> | <b>84,0</b> |

# EXPLICATION

## *des résultats*

La mise en place d'actions préventives pour soutenir les apprentissages est une priorité de nos services éducatifs. Plusieurs actions et initiatives sont mises en place afin de dépister rapidement les difficultés des élèves et intervenir tôt. Nous remarquons que les écarts de taux de diplomation entre nos élèves HDAA et ordinaires sont plutôt stables à travers les années, très près de notre cible de 30%. Nous considérons que nous devons poursuivre la bonification de nos actions, notamment par l'implantation d'une culture de données et d'actions préventives dans les transitions scolaires. Notre taux d'élèves entrant à 13 ans au secondaire est de plus en plus en deçà de 6%, ce qui démontre que nos élèves prennent de moins en moins de retard dans leur parcours scolaire, favorisant ainsi une meilleure persévérance scolaire. Notre taux de diplomation et de qualification après 7 ans est lui aussi très stable et notre cible de 84% n'est pas encore confortablement atteinte. Dans une culture de collaboration et selon le modèle de réponse à l'intervention (RàI), nous accompagnons nos milieux afin de favoriser les meilleures pratiques pédagogiques et la mise en place de services favorisant la réussite éducative, par exemple, le coenseignement et l'évaluation au service de l'apprentissage.

Concernant les compétences de nos élèves en littératie, nous remarquons une baisse dans les différents taux de réussite, notamment en écriture. Le nombre d'élèves ayant échoué en 5<sup>e</sup> secondaire a augmenté. Nous avons déjà identifié que les dernières années pandémiques ont pu avoir un impact ainsi que le manque d'expérience de nos enseignants en français. Déjà, nous avons prévu de la formation et de l'accompagnement pour nos enseignants. En formation générale des adultes, le niveau d'implication et de participation de nos élèves a baissé. Nous sommes confiants de ramener leur engagement scolaire. Les compétences de nos élèves en numératie sont en augmentation de même que les admissions en formation professionnelle. Nous poursuivons nos efforts aussi dans ces aspects.

L'objectif 3.1 nous démontre que nos élèves du primaire sont de plus en plus actifs. À l'objectif 4.1, le taux de nos élèves HDAA intégrés en classe ordinaire au secondaire a augmenté de façon importante dans les dernières années. Nous avons revu notre organisation de services au secondaire en favorisant davantage l'inclusion scolaire. Nous soutenons et accompagnons nos équipes afin de mettre en place des stratégies d'éducation inclusive. Par l'accompagnement d'équipes collaboratives, de communautés de pratique et de communautés d'apprentissage professionnelles, le développement de cultures de collaboration dans nos milieux permet le développement professionnel et la régulation des pratiques (objectif 4.2).

Enfin, nous avons changé de système de communication avec les parents dans les dernières années. Ce changement de système a nécessité des ajustements pour le personnel, les élèves et les parents. Ceci peut expliquer la légère baisse de satisfaction des parents à l'égard des moyens de communication avec l'école. Nous mettons en place des stratégies pour améliorer les communications et l'utilisation de Mozaïk-Portail. L'ambiguïté des informations dans les dernières années pandémiques a aussi pu avoir un effet.

# RÉSULTATS 2021-2022

## lutte contre l'intimidation et violence à l'école

« Le centre de services scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacun de ses établissements, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de son directeur général par les directeurs d'établissement d'enseignement en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève. »

Extrait de la Loi sur l'Instruction Publique du Québec (LIP)

### INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, de blesser, d'opprimer ou d'ostraciser.

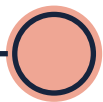
### VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeur, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportement déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer un sentiment de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Les établissements du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay disposent d'un Plan de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école dans lequel les actions de prévention, de sensibilisation et les actions posées sont détaillées. Ces documents sont disponibles sur le site Internet de chacune des écoles.

# SOMMAIRE

## des événements de violence ou d'intimidation



| ÉCOLE                                     | INTIMIDATION                    | VIOLENCE                        | PROPORTION D'INTERVENTIONS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PLAINTÉ AUPRÈS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE (%) |
|---|---------------------------------|---------------------------------|---|
| André-Gagnon                              | Aucun événement déclaré         | De 10 à 19 événements déclarés  | 0%  |
| Antoine-De Saint-Exupéry                  | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0%  |
| De La Pulperie                            | Moins de 10 événements déclarés | De 10 à 19 événements déclarés  | 0%  |
| De l'Odysée Lafontaine / Dominique-Racine | De 10 à 19 événements déclarés  | Moins de 10 événements déclarés | 0%  |
| École secondaire Charles-Gravel           | De 10 à 19 événements déclarés  | De 10 à 19 événements déclarés  | 0%  |
| École secondaire Fréchette                | Aucun événement déclaré         | Moins de 10 événements déclarés | 0%  |
| Félix-Antoine-Savard                      | Aucun événement déclaré         | De 10 à 19 événements déclarés  | 0%  |
| La Carrière                               | Aucun événement déclaré         | Moins de 10 événements déclarés | 0%  |
| La Source                                 | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0%  |
| Le Roseau                                 | Aucun événement déclaré         | Moins de 10 événements déclarés | 0%  |
| L'Horizon                                 | Aucun événement déclaré         | Moins de 10 événements déclarés | 0%  |
| Mont-Valin                                | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0%  |
| Notre-Dame-du-Rosaire                     | Aucun événement déclaré         | Moins de 10 événements déclarés | 0%  |
| Saint-David                               | Aucun événement déclaré         | Moins de 10 événements déclarés | 0%  |
| Sainte-Claire                             | De 20 à 39 événements déclarés  | De 10 à 19 événements déclarés  | 0%  |
| Saint-Gabriel                             | Aucun événement déclaré         | Moins de 10 événements déclarés | 0%  |

### RAPPEL

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes d'intimidation ou de violence, tels que décrits à l'article 13 de la LIP et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire à la direction générale.



# PROCÉDURE d'examen des plaintes

## QU'EST-CE qu'une plainte ?

Une plainte est toute insatisfaction exprimée par un élève ou ses parents à l'égard d'un service qu'il a reçu ou aurait dû recevoir du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay.

## COMMENT procéder ?

- 1 Contacter directement le ou la personne concernée, voire la direction de l'établissement concerné afin de tenter de régler la problématique existante;
- 2 Procéder à une demande d'intervention du responsable du cheminement des plaintes;
- 3 Procéder à une demande d'intervention du protecteur de l'élève

Pour plus d'informations, consultez les procédures disponibles sur la page Internet du CSSRDS.



# UTILISATION *des ressources*

## RÉPARTITION DES REVENUS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

### *les objectifs de la répartition annuelle des revenus*

Optimiser l'utilisation des ressources financières dont le Centre de services scolaire dispose pour favoriser la réussite des élèves et l'atteinte de ses objectifs fixés dans le cadre de sa planification stratégique et de son plan d'engagement vers la réussite.

Donner aux établissements la plus grande latitude possible dans les choix budgétaires qu'ils exercent dans le cadre de leur mission éducative, et ce, en respect des projets éducatifs et des mises en œuvre.

### *les principes de la répartition annuelle des revenus*

L'équité, la transparence, le respect des encadrements légaux et le maintien de l'équilibre budgétaire sont les principaux principes qui guident la répartition annuelle des revenus.

### *les critères servant à déterminer les montants alloués*

Le niveau des clientèles, les indices de défavorisation, les besoins exprimés par les établissements et les montants alloués par le ministère sont les principaux critères servant à déterminer les montants alloués.



La version intégrale de la politique Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements est disponible dans la section Publications au [csrsaguenay.qc.ca](http://csrsaguenay.qc.ca).

# RESSOURCES

## financières

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 30 juin 2022

#### ACTIFS FINANCIERS

|   |               |
|---|---------------|
| Encaisse (Découvert bancaire)           | 1 309 687\$   |
| Subvention de fonctionnement à recevoir | 28 851 442\$  |
| Subvention d'investissement à recevoir  | 188 200 541\$ |
| Taxe scolaire à recevoir                | 659 619\$     |
| Débiteurs                               | 1 679 132\$   |
| Stocks destinés à la revente            | 185 629\$     |
| Placements de portefeuille et prêts     | 10 000 000\$  |
| Autres actifs                           | - \$          |

**TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS** — 230 886 050\$

#### PASSIFS

|  |               |
|--|---------------|
| Emprunts temporaires   | 25 263 139\$  |
| Créditeurs et frais courus à payer                               | 26 362 479\$  |
| Subvention d'investissement reportée                             | 185 458 597\$ |
| Revenus perçus d'avance  | 1 734 577\$   |
| Provision pour avantages sociaux                                 | 5 823 353\$   |
| Dettes à long terme à la charge de l'OS                          | - \$          |
| Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention | 160 462 833\$ |
| Autres passifs   | 4 206 943\$   |

**TOTAL DES PASSIFS** — 409 311 921\$

**ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)** (178 425 871)\$

#### ACTIFS NON FINANCIERS

|                             |               |
|-----------------------------|---------------|
| Immobilisations corporelles | 192 045 556\$ |
| Stocks de fournitures       | 897 530\$     |
| Charges payées d'avance     | 339 568\$     |

**TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS** — 193 282 654\$

**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ** 14 856 783\$

### ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

exercice terminé le 30 juin 2022

#### REVENUS

|  |               |
|--|---------------|
| Subvention de fonctionnement du MEQ                      | 175 343 901\$ |
| Subvention d'investissement                              | 56 440\$      |
| Autres subventions et contributions                      | 692 213\$     |
| Taxe scolaire  | 9 903 576\$   |
| Droits de scolarité et frais de scolarisation            | 647 154\$     |
| Ventes de biens et services                              | 8 852 104\$   |
| Revenus divers   | 2 059 280\$   |
| Amortissement de la subvention d'investissement reportée | 9 933 530\$   |

**TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS** — 207 488 198\$

|   |              |
|---|--------------|
| Activités d'enseignement et de formation                            | 89 256 596\$ |
| Activité de soutien à l'enseignement et à la formation              | 53 007 589\$ |
| Services d'appoint  | 17 887 397\$ |
| Activités administratives   | 8 958 774\$  |
| Activités relatives aux biens meubles et immeubles                  | 22 937 430\$ |
| Activités connexes  | 7 400 528\$  |
| Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux | 61 460\$     |
| Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles          | 28 006\$     |

**TOTAL DES CHARGES** — 199 537 780\$

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE** 7 950 418\$

Excédent (déficit) accumulé au 30 juin 2021 6 906 365\$

**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ** 14 856 783\$

# GESTION et contrôle des effectifs

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF *en heures*

| CATÉGORIE D'EMPLOI                                   | HEURES TRAVAILLÉES (1) | HEURES SUPPLÉMENTAIRES (2) | TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES (3) = (1) + (2) | NOMBRE D'EMPLOYÉS POUR LA PÉRIODE VISÉE |
|--|------------------------|----------------------------|---|---|
| <b>Personnel d'encadrement</b>                       | 148 590,33             | 0,00                       | 148 590,33                                | 175                                     |
| <b>Personnel professionnel</b>                       | 187 643,91             | 323,55                     | 187 967,46                                | 247                                     |
| <b>Personnel enseignant</b>                          | 1 567 074,33           | 6 295,62                   | 1 573 369,95                              | 2 614                                   |
| <b>Personnel de bureau, technicien et assimilé</b>   | 954 096,66             | 4 396,88                   | 958 493,54                                | 1 689                                   |
| <b>Ouvriers, personnel d'entretien et de service</b> | 207 919,43             | 3 510,00                   | 211 429,43                                | 269                                     |
| <b>TOTAL EN HEURE</b>                                | <b>3 065 324,66</b>    | <b>14 526,05</b>           | <b>3 079 850,71</b>                       | <b>4 994</b>                            |

## RÉSUMÉ DU NIVEAU DE L'EFFECTIF *du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022*

**Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)** ————— 2 945 027 heures  
Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo

**Total des heures rémunérées effectuées (B)** ————— 3 079 850 heures  
Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo

**Ampleur du dépassement, s'il y a lieu** ————— 134 823 heures  
Calcul : (C) = (B) – (A)

**Respect du niveau de l'effectif** ————— Non  
Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)

Le dépassement d'heures pourrait s'expliquer notamment par les éléments suivants :

- Les mesures pour les autochtones reçues en cours d'année;
- Les dépenses en lien avec la pandémie, ce qui a entraîné des surplus d'heures travaillées (exemple : la désinfection, le personnel en isolement, etc.);
- Les montants en lien avec les nouvelles ententes syndicales notamment l'annexe 49 pour l'ajout de groupes, l'insertion des enseignants, le mentorat et la stabilité des équipes-écoles;
- Les salaires en lien avec le volet Investissement de notre centre de services scolaire;
- Les nouvelles mesures en lien avec l'Entraide éducative.





# CONTRATS

## de service comportant une dépense de 25 000\$ et plus

|   | NOMBRE DE CONTRATS | MONTANT DU CONTRAT<br>(avant taxes) |
|---|--------------------|-------------------------------------|
| <b>Contrats de service avec une personne physique</b>                             | 2                  | 55 946,00\$                         |
| <b>Contrats de service avec un contractant<br/>autre qu'une personne physique</b> | 61                 | 5 839 849,00\$                      |
| <b>TOTAL</b>  | <b>63</b>          | <b>5 895 795,00\$</b>               |

# RESSOURCES

## matérielles et informationnelles

### RESSOURCES MATÉRIELLES

*maintien de l'actif immobilier*

2020-2021 (année précédente)

Solde non investi ni engagé ————— 9 972 856\$

2020-2021 (année précédente)

Investissements réalisés ————— 17 725 115\$

Sommes engagées ————— 9 371 519\$

Sommes non investies ni engagées ————— 3 802 289\$

### RESSOURCES INFORMATIONNELLES

*investissements réalisés*

|   | 2020-2021<br>(année précédente) | 2021-2022<br>(année de reddition de comptes) |
|---|---------------------------------|--|
| Investissements - mesures<br>gouvernementales en technologies | 3 M                             | 1,55 M                                       |
| Investissements - CSS   | 1 M                             | 1,65 M                                       |
| <b>TOTAL</b>  | <b>4 M</b>                      | <b>3,2 M</b>                                 |





**ANNEXES**  
*du rapport annuel*



# ANNEXE 1

## rapport du protecteur de l'élève

Voici le rapport du *Protecteur de l'élève* du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'année 2021-2022. Ce rapport comprend les périodes du 1<sup>er</sup> juillet au 13 août 2021 et du 18 octobre 2021 au 30 juin 2022. Le rapport fait état des principales actions réalisées au cours de l'année en termes d'intervention et de représentation.

Les activités d'intervention concernent les demandes en provenance soit de parents d'un élève mineur ou soit d'un élève adulte.

Le *Protecteur de l'élève* a été contacté pour 37 requêtes distinctes au cours de l'année 2021-2022.

Dans plusieurs cas, le *Protecteur de l'élève* a été interpellé parce que les parents souhaitaient être guidés dans le processus de plainte. Tel que le stipule le processus de plainte, un certain nombre des demandes (15) ont été référées aux instances scolaires, puisque celles-ci n'avaient pas nécessairement eu l'occasion de discuter de la situation avec les parents et d'établir une démarche de résolution de problème formelle.

Dans ces circonstances, les interventions du *Protecteur de l'élève* ont pris la forme d'une identification des besoins, d'écoute et d'échanges sur les attentes, de précisions sur les démarches entreprises ou à venir, ainsi que de conseils pour la résolution des problèmes vécus. Même sans une intervention directe auprès du Centre de services, plusieurs parents ont émis l'importance du *Protecteur de l'élève* comme soutien à leur démarche. Ils considèrent sa présence sécurisante dans leur recherche d'obtenir un traitement équitable.

Une douzaine de contacts visaient à obtenir diverses informations concernant le rôle du *Protecteur de l'élève* et les procédures de plainte.

Cinq dossiers ont fait l'objet d'une médiation active où le *Protecteur de l'élève* a joué un rôle d'accompagnement des parents dans la recherche de solutions satisfaisantes et durables avec les intervenants scolaires.

Enfin quatre dossiers ont fait l'objet d'un rapport et de recommandations au Centre de services scolaire. Dans les quatre cas, le *Protecteur de l'élève* a constaté que les droits des élèves avaient été respectés.

Un seul dossier était en lien avec le contexte de la pandémie.

Aucune recommandation liée à un dossier traité antérieurement par le *Protecteur de l'élève* n'a nécessité un suivi formel.

Aucune activité formelle de représentation n'a eu lieu au cours de la dernière année.

Le *Protecteur de l'élève* tient à souligner la volonté des parents et des intervenants scolaires à mettre le bien-être et la réussite de l'élève au centre de leurs préoccupations.

Marc Pomerleau  
Protecteur de l'élève  
30 juin 2022

# ANNEXE 2

## liste des membres du comité de parents du CSSRD

| DISTRICT | NIVEAU                 | ÉCOLE                               | REPRÉSENTANT                            |
|----------|------------------------|-------------------------------------|---|
| 3        | Primaire               | Saint-Antoine / Saint-Cœur-de-Marie | Éric Bilodeau                           |
| 4        | Primaire               | Sainte-Bernadette                   | Bhaskor Guha                            |
| 2        | Primaire               | Sainte-Claire                       | Véronique Blanchette                    |
| 1        | Primaire               | Saint-David                         | Lindzée Bergeron                        |
| 4        | Primaire               | Saint-Denis / Saint-Isidore         | Christine Doré                          |
| 5        | Primaire               | Saint-Félix                         | Janie Mercier                           |
| 5        | Primaire               | Saint-Gabriel                       | Monique Witzell                         |
| 5        | Primaire               | Saint-Joseph                        | Magaly Dallaire                         |
| 1        | Primaire               | Sainte-Rose                         | Marianne Tremblay                       |
| 5        | Primaire               | Sainte-Thérèse                      | Émilie Vincent-Vallière                 |
| 2        | Primaire               | Vanier                              | Nathalie Gagnon                         |
| 2        | Secondaire             | Charles-Gravel                      | Érik Chamberland                        |
| 3        | Secondaire             | Lafontaine / Dominique-Racine       | Annie Blackburn                         |
| 5        | Secondaire             | Des Grandes-Marées                  | Virginie Boudreault                     |
| 5        | Primaire<br>Secondaire | Fréchette                           | Marie-Ève Lavoie<br>Gabrielle Pelletier |
| 3        | EHDAA                  | Représentante EHDAA                 | Annie Marineau                          |

|   |          |                                |                       |
|---|----------|--------------------------------|-----------------------|
| 4 | Primaire | André-Gagnon                   | Martin Lavoie         |
| 3 | Primaire | Antoine-De Saint-Exupéry       | Nancy Munger          |
| 3 | Primaire | De La Pulperie                 | Alexandre Gravel      |
| 4 | Primaire | Notre-Dame / Des Jolis-Prés    | Marie-Claude Bernard  |
| 1 | Primaire | Des Quatre-Vents               | Caroline St-Gelais    |
| 5 | Primaire | Du Vallon                      | Renée-Claude Morin    |
| 4 | Primaire | Félix-Antoine-Savard           | Geneviève Coutu       |
| 1 | Primaire | Jean-Fortin / La Source        | Simon Dufresne        |
| 2 | Primaire | La Carrière                    | Alexandre Lavoie      |
| 1 | Primaire | Le Roseau                      | Steve Dickey Bessette |
| 3 | Primaire | L'Horizon                      | Isabelle Blais        |
| 5 | Primaire | Marie-Médiatrice               | Cynthia Tremblay      |
| 5 | Primaire | Médéric-Gravel / Au Millénaire | Jean Fortin           |
| 1 | Primaire | Mont-Valin                     | Julie Dufour          |
| 1 | Primaire | Notre-Dame-du-Rosaire          | Vicky Villeneuve      |